



LE PETIT BAGEOT

Lettre d'informations de la commune de BAGES AOÛT 2020

ÉDITO

Où en sommes nous depuis le 24 mai dernier date de nos élections à l'exécutif de la commune?

C'est l'objectif de cette publication que de vous informer le plus souvent possible de nos travaux et de l'avancée de nos programmes. Comme promis pendant la campagne électorale quatre commissions ont été créées et ouvertes à tous les habitants. Cette lettre d'informations permet de communiquer le travail engagé par l'équipe.

AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

URBANISME

La Condamine : l'ancienne municipalité s'est engagée sur un projet sans concertation, avec une procédure d'expropriation vis-à-vis du propriétaire du terrain. Elle a signé juste avant les élections, le 2 mars dernier, un contrat de concession avec un aménageur. Les termes de ce contrat, voulus par l'ancienne municipalité, enchaînent la commune et l'endettent pour plusieurs années. Aujourd'hui, nous engageons des négociations pour arrêter ce contrat et en limiter les conséquences financières. Le projet sera donc repris en concertation avec la population.

L'**instruction des autorisations d'urbanisme** est confiée depuis plusieurs années au Grand Narbonne. Nous avons rencontré l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) pour faciliter instructions et démarches. Des **conseils** sont donnés en mairie (sur rendez-vous) en coordination avec les services nommés ci-dessus.

Nous avons stoppé la **modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)** visant à rendre possible la réalisation du programme de la Condamine. Au cours du dernier trimestre 2020 sera lancée une **reprise des documents d'urba-**

nisme : PLU, Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) pour prendre en compte tous les facteurs (changements climatiques en particulier).

AMÉNAGEMENTS

Dans le cadre du futur **aménagement de la Rivière**, nous avons rencontré les services de l'Etat responsables du Domaine Public Maritime (DPM) pour établir une convention et appliquer une gestion partagée de ces espaces maritimes. La commission aura à réfléchir pour amorcer cet aménagement.

Les défauts manifestes d'**entretien des bâtiments communaux** vont justifier des travaux sur les logements locatifs de la commune, sur la toiture de l'espace Daudé et au niveau de l'église (chœur, vitraux, clocher...)

Pour assurer une continuité de services à la population, l'**agence postale sera transférée à la mairie** et un aménagement du Rez-de-Chaussée regroupant accueil et poste, réalisé. Le local libéré de la Poste sera aménagé pour une autre fonction.

La clôture formant l'**aire de jeux multisports à Prat de Cest** est en cours de réalisation. Un arrêté municipal sera pris pour traiter les problèmes d'incivilité dès qu'elle sera terminée. Ainsi les forces de police pourront intervenir en cas de nuisances.

Cela sera accompagné par la reprise des aménagements de l'**impasse de la Plantade**. L'amélioration et la sécurisation de la **traversée au domaine d'Estarac** en concertation avec les riverains, comme pour la **rue Aimé Césaire** sont prévus au dernier trimestre 2020. Des géomètres sont mandatés pour en faire les relevés.

ENTRETIEN ENVIRONNEMENT

La collecte des **déchets verts** et la collecte des **encombrants** mobilisent de manière très importante les employés communaux et impactent fortement les finances communales. Une réflexion est à mener au sein des commissions pour trouver des solutions efficaces et moins coûteuses.

La mise en place de **conteneurs enterrés** est projetée sur les espaces à aménager de la commune.

La poursuite des **collectes participatives** en particulier aux abords de la RD 6009 est prévue. Le 28 juin dernier, en collaboration avec les «vers de terre» de Peyriac de Mer, une collecte des bords de l'étang aux confins de Narbonne et Peyriac a eu lieu rassemblant une cinquantaine de volontaires.

Pour traiter les problèmes de **déjections canines**, de nouvelles bornes de distribution de sachets et de nouvelles implantations seront prochainement réalisées.

L'expérimentation, en partenariat avec le Grand Narbonne, portant sur la mise en place de **composteurs** est une réussite. À partir de fin Août, du compost sera mis à disposition de chaque personne intéressée.

VIE ASSOCIATIVE, ANIMATION ET CULTURE

L'année 2020, pour cause de **Covid 19**, se présente comme une **année au ralenti** en ce qui concerne les **activités des associations**. En effet les fêtes, animations et événements initialement prévus pour cette année ont été définitivement annulés par toutes les associations par mesure de précaution. La situation restant imprévisible, une telle mesure est aussi responsable qu'incontournable.

Cependant, certaines animations ont pu être acceptées par les autorités sanitaires. Ce fut le cas de la soirée du festival « **la Tempora** » organisée par le Grand Narbonne qui a été un grand succès le 2 août dernier, notamment avec notre aide et la Boule Bageoise pour la logistique et la gastronomie. D'autres initiatives de nos cafetiers ou acteurs locaux ont été ou seront possibles. **Guettez les affichages** car la situation et les informations des autorités sont changeantes et il reste difficile d'annon-

cer ce qui est maintenu ou annulé.

À la proposition de la commune de créer un comité d'animation à Bages, il a été préféré lors d'une réunion avec toutes les associations, d'un commun accord de prévoir des **réunions d'organisation et de coordination**. Un rythme de 3 à 4 fois par an pour assurer une bonne **complémentarité et coordination des activités et festivités à programmer** est retenu. Une première réunion aura lieu en septembre.

La possibilité d'une **renaissance du Marché de l'Art** sur la base d'une collaboration étroite des galeries d'art de la commune, est actuellement au centre d'une réflexion.

Il est à noter qu'un travail d'ampleur est en cours pour la **réalisation d'une exposition** du 6 Novembre au 10 Décembre 2020 à la **Maison des Arts** avec un livre associé « Rencontres singulières à Bages, dans l'Aude ». Cette manifestation sera l'occasion de se retrouver 20 ans après l'exposition de l'an 2000, autour de figures de la commune, leur témoignage, leurs vies. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'association Hors-Bords pour plus d'information.

ENFANCE, JEUNESSE ET SPORT

Comme évoqué pendant la campagne, les parents d'élèves ont été interrogés sur les **rythmes scolaires**. Le résultat de cette concertation a été fortement majoritaire en faveur de la semaine de 4 jours. A la suite des résultats et après **concertation avec les enseignants**, le conseil d'école, l'inspecteur de l'éducation nationale et le préfet ont été saisis par la municipalité pour autoriser le changement de rythme. La rentrée de septembre se fera donc sur un rythme de 4 jours par semaine comme autorisé par arrêté préfectoral. Les nouveaux horaires ont été transmis aux parents par la direction des écoles.

La conséquence de ce retour à la semaine de 4 jours est la **création d'un centre de loisirs le mercredi** dès septembre. N'oubliez pas les inscriptions cantine et accueils pour vos enfants à la rentrée !

Par ailleurs malgré les conditions très contraintes liées à l'épidémie de Covid 19, la commune a ouvert le **centre de loisirs** tout le mois de juillet. En moyenne ce sont 23 enfants qui ont été accueillis chaque jour. De très belles

sorties ont pu être organisées, de la voile avec la base de Narbonne la Nautique, la visite du zoo du Lunaret et du grand aquarium de Montpellier. Les petits Bageots en ont encore le sourire. **L'aire de jeux multisport située à Prat de Cest** va être clôturée. Cette décision a été prise afin de pouvoir faire respecter des horaires et conditions d'utilisation pour permettre à tous de pouvoir jouer sur cet équipement tout en respectant la quiétude du voisinage.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le **budget 2020** a été approuvé le 1er juillet 2020 par le conseil municipal soit 38 jours après la prise de fonction de l'équipe municipale. Compte tenu du contexte sanitaire, ce budget a été validé plus tard qu'habituellement dans l'année avec des dépenses déjà initiées. Les dotations de l'état pour les communes sont globalement en baisse et on note une baisse du nombre d'habitants entre les 2 recensements sur notre commune. Ceci se ressent dans les ressources disponibles. Néanmoins, le budget a été conçu afin de permettre de ne pas perdre de temps pour la mise en œuvre du programme annoncé lors de la campagne des élections municipales. Aussi certaines actions liées à l'aménagement de bord d'étang, à la reprise de voiries etc. ont dû être engagées.

Concernant **l'accueil de la mairie et l'agence postale**, un regroupement va être mis en place. L'objectif est d'optimiser les ressources de personnel disponible et ainsi offrir un service de meilleure qualité avec une plus grande continuité dans l'accueil. D'autre part cela permettra d'accueillir les personnes à mobilités réduites dans les conditions d'accès qui s'imposent depuis 2015.

Chaque vendredi se tient une réunion de **planification des travaux** à réaliser par les **employés communaux**. Pour permettre d'organiser à plus long terme les tâches n'hésitez pas à communiquer avec Bernard BUSTO, Philippe CARRERA pour faire part de vos suggestions.

Enfin un dispositif de **compte épargne temps** va être engagé et encouragé de façon à permettre aux **agents** une meilleure gestion de leurs temps de travail, congés et prévisions retraites.

ACTUS

CALENDRIER COMMISSIONS

AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

jeudi 3 septembre 2020 : 18 heures

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

jeudi 17 septembre : 18 heures

ENFANCE JEUNESSE & SPORTS

lundi 21 septembre : 17h30

VIE ASSOCIATIVE CULTURE ANIMATION

jeudi 24 septembre : 18 heures

ETUDES EN COURS

Les **changements climatiques** et potentiellement la montée des eaux nécessitent pour les territoires du littoral et des lagunes des études de risque (enquête publique à prévoir pour le PPRL début 2021). Nous avons déjà rencontré mi-juin à ce sujet le SMDA (Syndicat Mixte du Delta de l'Aude) et le SMMAR (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières).

CCFF

Le risque incendie est un risque majeur sur la commune. Nous avons en collaboration avec Peyriac de Mer un Comité Communal de Défense contre les Feux de Forêt. Ceux d'entre vous qui le souhaitent peuvent rejoindre l'équipe de bénévoles déjà en place.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Nous engageons un remaniement de ce site qui reste toutefois actif pour les informations utiles et à jour : les horaires des bus pour la rentrée scolaire des écoles de Bages et Prat de Cest, les différents horaires d'ouverture des services municipaux.

ATELIERS MÉMOIRE

À partir du mois de septembre auront lieu des ateliers «mémoire» organisés par l'espace seniors du département de l'Aude, à Bages espace Daudé. Pour se renseigner: 06 40 45 10 31.